

Règlement intérieur – Accès Espace Détente, SPA

Maison d'hôtes et Bien-être les Ricochets

Pour un agréable séjour, nos hôtes s'engagent à prendre connaissance et à respecter les consignes de sécurité et d'hygiène dans l'intérêt de tous.

- Toutes personnes ne respectant pas ledit règlement n'a pas accès à l'espace détente.
- Le maillot de bain est obligatoire.
- L'espace détente est strictement réservé aux membres de la famille du propriétaire et à ses hôtes de part son usage privatif.
- Par mesure de sécurité le SPA est interdit aux enfants de moins de 14 ans. Pour les mineurs ayant l'âge requis, ils doivent être sous la surveillance active d'un adulte responsable.
- Il est formellement interdit de manger et de fumer sous l'abri.
- Il est OBLIGATOIRE de prendre une douche, sans produits savonneux avant d'utiliser le SPA. Les crèmes, huiles et maquillages sont strictement interdites dans le SPA. (Ceci est une mesures d'hygiène très importante pour votre confort personnel ; ainsi nous sommes tous acteur du maintien de la qualité de l'eau du SPA)
- Merci de retirer si possible vos bijoux. Ceux-ci risqueraient de s'altérer et d'endommager le spa.
- La couverture devra être remise après chaque utilisation pour conserver une température optimale et éviter tout accident.
- Si vous ressentez un inconfort ou des somnolences ; sortez immédiatement du bassin. La chaleur augmente les sensations.
- Tout utilisateur doit être couvert par une assurance responsabilité civile et reconnait dégager de toute responsabilité les propriétaires en matière de sécurité.
- Il est interdit d'utiliser des chaussures à usage extérieur sous l'abri.
- Des serviettes, peignoirs et chaussons sont mis à disposition pour le confort de tous. Merci de les utiliser et de laisser l'espace comme vous l'avez trouvé à votre arrivée.
- Le SPA bénéficie d'un entretien quotidien pour vivre une expérience optimale (qualité de l'eau et hygiène) ; c'est pourquoi nous mettons en place des horaires d'accès.
 - Vous arrivez à partir de 17h, l'espace détente est libre d'accès de 17h à 22h30
 - C'est votre jour de départ, pour le bon fonctionnement de notre maison d'hôtes, l'espace détente n'est pas accessible. (les départs de la maison d'hôtes se font avant 11h)
 - Si vous restez plusieurs jours, l'espace détente vous est accessible de 8h30 à 11h et de 14h à 22h30 en dehors des jours d'arrivée et de départ.

Date : / /

Signature du Locataire,

(Faire précéder de la mention « lu et approuvé » :

Signature du Propriétaire :